

SECTEURS D'ACTIVITÉS ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES GRECS DU QUÉBEC

Stephanos Constantinides*

ABSTRACT

This text provides a socio-professional profile of the Greeks of Quebec. The author presents the results of field work that show that the great majority of Greeks work in the garment, restaurant, cleaning and construction industries. Relying on these results, and on other information, the author observes that the working conditions of Quebec's Greeks are below average, that they are both under-employed and over-exploited. He explains that they have been inadequately protected by legislation, and that their average earnings are below the national average.

RÉSUMÉ

Cet article dresse le portrait socio-professionnel des Grecs du Québec. L'auteur présente les résultats d'une enquête sur le terrain qui montre que la grande majorité des Grecs est constituée de travailleurs dans les secteurs du vêtement, des services d'entretien, de la restauration et de la construction. En se basant sur les mêmes résultats, tout en les comparant avec d'autres données disponibles, l'auteur observe que les conditions de travail des Grecs du Québec sont en dessous de la moyenne, un grand nombre de ceux-ci étant sous-employés et sur-exploités. Il note aussi que la protection accordée par les lois est insuffisante et que leur revenu moyen est en dessous de la moyenne nationale.

INTRODUCTION

On savait d'une façon générale, soit à partir d'estimations individuelles¹, soit à partir d'études partielles, que les Grecs étaient concentrés dans certains secteurs d'activités tels les industries du vêtement, de l'entretien des bâtiments, la restauration, la construction et les services. Certes, les professionnels des différents secteurs, les enseignants aux différents niveaux de l'éducation, les entrepreneurs, les commerçants et toute une série d'autres professions ne manquent pas chez les Grecs; mais on savait qu'il s'agissait de secteurs très minoritaires, alors que la majeure partie de la population d'origine grecque est constituée essentiellement de travailleurs non qualifiés.

Une enquête sur le terrain nous a permis de confirmer plus ou moins ces hypothèses, même si à partir des informations fragmentaires dont nous disposons, nous pouvons dire que le groupe grec évolue; il y a d'abord les gens de la deuxième génération, chez qui la mobilité sociale est beaucoup plus significative; il y a aussi le fait qu'un certain nombre d'immigrants grecs récents ont une scolarité plus élevée et une certaine qualification; on signale en particulier le courant des immigrants «politiques» au moment de la dictature en Grèce. Enfin, des étudiants décident de ne pas retourner en Grèce après leurs études et restent au Québec.

* Université du Québec à Montréal.

Cet article est issu d'une étude plus vaste sur les Grecs du Québec. À plusieurs reprises nous faisons état des résultats d'une enquête; il s'agit d'une enquête quantitative sur le terrain avec échantillon, complétée par une enquête qualitative. La méthodologie suivie sera exposée dans un livre sur les Grecs et qui comprendra les résultats de notre enquête. Notons cependant que l'échantillon de l'enquête quantitative comprenait 200 personnes et que 137 personnes ont accepté d'y répondre. Les autres ont soit refusé de participer à l'enquête, soit ils étaient absents pendant la période de son déroulement, soit ils avaient entre temps déménagé.

L'auteur tient à remercier le Secrétariat d'État pour avoir en partie financé cette étude, menée par le Centre de Recherches Helléniques.

Quelques études du ministère de l'Immigration du Québec sur les travailleurs immigrants et leur répartition sectorielle, contiennent des éléments fragmentaires sur les Grecs qui vont dans le sens de ce que nous mentionnons plus haut².

Nous savons, et tout le monde en parle, que les conditions de travail des travailleurs immigrants sont pénibles. Ces travailleurs se trouvent en grande majorité dans les secteurs défavorisés de l'économie, ce qui signifie: horaires coupés, semaine de travail non garantie, travail de nuit, temps supplémentaire, congés non-payés, absence de congés de maladie, congédiements sans préavis, etc. Les travailleurs grecs ne font pas exception³. En plus, avec la crise économique actuelle, leur situation se détériore et ils font face à un taux de chômage très élevé, dépassant de loin le taux moyen au Québec⁴.

On sait que l'immigrant en arrivant dans un pays, a dans la plupart des cas comme préoccupation majeure d'améliorer ses conditions de vie et de travail. Dans son pays d'origine, les problèmes économiques et sociaux sont tels qu'ils ne lui permettent pas cette amélioration. Il choisit généralement son pays d'adoption en prenant principalement en considération des facteurs économiques.

Il est aussi à noter que l'immigrant provient en règle générale des couches de la population les plus défavorisées de son pays d'origine. De ce fait, en plus de l'amélioration de son niveau de vie, l'immigrant cherche aussi à obtenir dans le pays d'accueil une certaine promotion sociale. Cette promotion sociale se traduit en général par la réussite au niveau purement économique puisque dans les autres domaines c'est beaucoup plus difficile, pour des raisons de culture, de langue, d'éducation et en définitif, par la difficulté de s'intégrer complètement à la société d'accueil.

Ces généralités s'appliquent plus ou moins à la plupart des immigrants dans tous les pays du monde. Bien entendu, dans chaque pays et pour chaque groupe ethnique, il y a des problèmes spécifiques liés à la réalité du pays d'origine et du pays d'accueil, surtout en ce qui concerne les conditions de travail où les différences sont énormes d'un pays à l'autre.

Le groupe ethnique grec au Québec a sa propre histoire et ses caractéristiques particulières, mises en lumière par quelques travaux récents⁵. Pour ce qui est du travail, après ces quelques généralités, nous présentons ici les résultats de notre enquête sur le terrain.

I. Secteurs d'activités

Pour que nous puissions faire des comparaisons avec les métiers que les Grecs exercent ici au Québec actuellement et voir leur évolution socio-professionnelle, on a posé la question suivante: "Quel travail faisiez-vous en Grèce? (ou dans le pays d'où vous avez émigré, pour les Grecs qui n'ont pas eu la Grèce comme dernière résidence)". Selon les réponses obtenues 13,82 % étaient des agriculteurs, 12,19 % des travailleurs indépendants (ou artisans) et assimilés, 11,38 % des chômeurs (ou sans travail), 10,57 % des ménagères, 10,57 % des travailleurs du vêtement et assimilés, 8,94 % des étudiants ou élèves, 6,50 % des travailleurs de la construction et assimilés, 4,07 % des employés de bureau et assimilés, 4,07 % des travailleurs dans la restauration, 2,44 % des marins, 1,63 % des propriétaires de petits commerces, 1,63 % des membres de professions libérales, 4,88 % divers (avec 7,32 % de non réponse). A la question: "Si vous travaillez, dites où et quel travail vous faites?", on a eu les réponses suivantes: 25 % travailleurs du vêtement ou assimilés, 20,37 % ménagères, 11,11 % travailleurs dans les services d'entretien, 10,19 % travailleurs dans la restauration, 10,19 % propriétaires de commerces, 5,56 % travailleurs indépendants et assimilés, 3,70 % travailleurs dans la construction et assimilés, 3,7 % étudiants, 2,78 % employés de bureau et assimilés, 3,71 % divers, 1,83 % travailleurs dans les services de santé, et 1,85 % professions libérales. Ici il faut noter que les catégories «ménagères» et «étudiants» ont été rajoutées puisque les personnes concernées ne considèrent pas ce statut comme un métier.⁶

Tableau 1
Métier exercé en Grèce

N 123				
Agriculteurs	Travailleurs indépendants (ou artisans) et assimilés	Chômeurs (ou sans travail)	Ménagères	Travailleurs du vêtement et assimilés
13,82 %	12,19 %	11,38 %	10,57 %	10,57 %
Étudiants et élèves	Travailleurs de construction et assimilés	Employés de bureau et assimilés	Travailleurs dans la restauration	Marins
8,94 %	6,50 %	4,07 %	4,07 %	2,44 %
Petits commerçants	Professions libérales	Divers	Refus de répondre	
1,63 %	1,63 %	4,88 %	7,32 %	

Tableau 2
Métier exercé au Québec

N 108			
Travailleurs du vêtement et assimilés	Ménagères	Travailleurs dans les services d'entretien	Travailleurs dans la restauration
25,00 %	20,37 %	11,11 %	10,19 %
Propriétaires de commerces	Travailleurs indépendants et assimilés	Travailleurs dans la construction et assimilés	Étudiants
10,19 %	5,56 %	3,70 %	3,70 %
Employés de bureau et assimilés	Divers	Travailleurs dans les services de santé	Professions libérales
2,78 %	3,71 %	1,83 %	1,85 %

Première remarque importante qu'on peut faire en comparant les deux tableaux, c'est la disparition complète de la catégorie de personnes déclarées comme agriculteurs quand ils étaient en Grèce. En choisissant de s'installer dans une grande ville, ces personnes ont renoncé à la possibilité d'exercer leur métier. Cela nous montre que la catégorie des immigrants grecs la plus importante du point de vue numérique, évolue vers d'autres secteurs de l'activité économique ici au Québec.

Une autre remarque beaucoup plus générale que celle-ci montre que les Grecs se retrouvent principalement dans l'industrie du vêtement, dans la restauration, les services d'entretien, et aussi dans le commerce. Dans ces secteurs on retrouve les Grecs soit comme travailleurs, soit comme propriétaires d'établissements. Une nette augmentation du pourcentage a été observée dans ces quatre secteurs. Surtout en ce qui concerne les propriétaires de commerces, qui sont cinq fois plus nombreux qu'au départ de la Grèce. Par contre, là où il y a une diminution sensible du pourcentage, c'est dans le secteur de la construction et aussi dans la catégorie des travailleurs indépendants.

Signalons enfin un phénomène apparemment paradoxal; il s'agit de l'augmentation du nombre de ménagères. De 10 % environ en Grèce, elles passent à 20 % au Québec. Le phénomène s'explique du fait que beaucoup de femmes sont venues au Québec célibataires, et qu'elles étaient donc actives à ce moment-là. Actuellement pour des raisons familiales elles ne

sont pas sur le marché du travail et elles se déclarent donc ménagères. Malgré tout on ne peut pas parler d'un phénomène de «retour au foyer» de la femme grecque; elle est au contraire de plus en plus présente dans les secteurs de l'activité économique, beaucoup plus ici qu'en Grèce.

Pour améliorer ses conditions de vie, l'immigrant grec espère bien entendu trouver au Québec un travail meilleur que celui qu'il avait en Grèce. Il n'y arrive évidemment pas toujours. Pour savoir si l'immigrant grec a trouvé le travail voulu, on a posé cette question: "Avez-vous trouvé le travail que vous désiriez exercer ici au Québec?" Sur 124 personnes, 39,52 % ont répondu oui. Par contre, 50 % ont répondu négativement et une petite minorité, 1,61 % ont répondu de façon mitigée. Enfin, 8,87 % ont refusé de répondre à cette question. Ces résultats nous montrent clairement que la majorité des immigrants grecs n'ont pas trouvé le travail escompté ici au Québec.

Les réponses à la question suivante sont assez étonnantes et en contradiction avec celles de la question précédente; puisque quand on a demandé: "Êtes-vous satisfaits du travail que vous faites ici au Québec?" une large majorité de 63,96 % disent oui, et seulement 15,32 % disent non. Enfin, 20,72 % ont refusé de répondre. Comment peut-on expliquer le fait que la majorité des immigrants n'ont pas trouvé le travail désiré et soient malgré tout satisfaits du travail qu'ils font? Peut-être peut-on supposer que les gens se résignent à la situation assez difficile qui prévaut actuellement et qu'ils finissent par s'escompter chanceux de pouvoir travailler. On peut encore supposer que parmi ceux qui ont refusé de répondre, 20,72 %, la majorité sont insatisfaits.

Dans le contexte socio-économique actuel, et avec la montée assez spectaculaire du chômage, on a voulu savoir le pourcentage de Grecs qui ne travaillent pas, et aussi la raison pour laquelle ils ne travaillent pas. La question suivante a été posée: "Si vous ne travaillez pas, quelle en est la raison?" Sur un total de 137 personnes, il y a 40,15 % qui ne travaillent pas. Sur cet ensemble il y a 27,27 % qui sont au chômage, 25,45 % qui ne travaillent pas pour des raisons familiales, 12,73 % pour des raisons de santé, 12,73 % qui sont à la retraite, 7,27 % qui font des études, et 5,45 % pour diverses autres raisons. Enfin, 9,09 % n'ont pas donné la raison pour laquelle ils ne travaillent pas. On constate effectivement que le chômage est la raison qui vient en tête pour ceux qui ne travaillent pas.

Tableau 3

Personnes qui ne sont pas sur le marché du travail

	N 55
Chômage	27,27 %
Raisons familiales	25,45%
Raisons de santé	12,73 %
Retraités	12,73 %
Études	7,27 %
Divers	5,45 %
Refus de répondre	9,09 %

Bien entendu toutes ces personnes qui ne sont pas sur le marché du travail ont des besoins matériels et il faut qu'elles trouvent des moyens pour assurer leur survie. Pour savoir comment ces gens se débrouillent la question suivante a été posée: "Si vous ne travaillez pas, recevez-vous de l'aide de quelque part? et si vous recevez de l'aide d'où vient-elle?" Sur l'ensemble des personnes qui ne travaillent pas, 38,18 % ont répondu qu'elles reçoivent une aide, 40 % ont répondu non et enfin 21,82 % n'ont pas répondu du tout à la question. Parmi ceux qui reçoivent une aide, 16,36 % reçoivent l'assurance-chômage, 12,73 % la pension de vieillesse, 3,64 % sont au bien-être social et 5,45 % reçoivent une aide de sources diverses (famille, loyer, assurance, etc.). En effet, on voit que la majorité de gens qui ne travaillent pas déclarent qu'ils ne reçoivent pas d'aide, ou ne répondent pas à la question posée. On peut penser que c'est par fierté que les gens refusent de dire qu'ils reçoivent de l'aide.

II. Les revenus

En ce qui concerne les salaires, dans la plupart des cas les gens gagnent le minimum prévu par la loi ou un peu plus. Selon notre enquête il y a très peu de gens qui gagnent plus de 20 000 dollars par année. Notre question à ce sujet a été formulée ainsi: "Combien gagnez-vous?" Sur 82 répondants, 1,22 % gagne jusqu'à cinq mille dollars par année; 31,71 % gagnent entre cinq et dix mille dollars par année; 17,7 % gagnent entre dix et quinze mille dollars par année; 10,97 % gagnent entre quinze et vingt mille dollars; 3,66 % gagnent entre vingt et vingt-cinq mille dollars; et enfin 1,22 % gagne plus de trente mille dollars par année⁷. Il y a encore 28,05 % qui ont refusé de préciser combien ils gagnent. Effectivement, ces salaires sont très bas en général. Même si les Grecs ont parfois tendance à refuser de divulguer leur véritable revenu, nous pouvons constater que le salaire moyen dans le groupe grec est inférieur à la moyenne nationale. Évidemment on peut supposer que parmi les 28,05 % des gens qui ont refusé de nous révéler leur revenu se cachent de hauts salaires. Même si cela était en partie vrai, on voit mal comment ce fait pourrait modifier sensiblement la situation. Il faut aussi noter que dans plusieurs cas, un nombre considérable de travailleurs grecs, surtout ceux qui travaillent dans l'industrie du vêtement à l'unité, sont obligés de travailler en-dessous du salaire minimum.

Tableau 4
Salaires en dollars par année

	N 82
0,00 - 4 999	1,22 %
5 000 - 9 000	31,71 %
10 000 - 14 999	17,70 %
15 000 - 19 999	10,97 %
20 000 - 24 999	3,66 %
25 000 - 29 999	6,10 %
Plus de 30 000	1,22 %
Refus de répondre	28,05 %

Dans la société contemporaine, la femme mariée entre de plus en plus sur le marché du travail, et contribue ainsi à l'augmentation du revenu familial. Dans le cas des immigrants, le travail de la femme devient parfois une nécessité absolue pour la famille. Même les enfants, dans certaines familles, travaillent pour pouvoir s'en sortir. Dans notre enquête, on a voulu savoir le nombre de personnes qui travaillent dans chaque famille. La question était la suivante: "Combien y a-t-il de membres de votre famille qui travaillent"? Sur un total de 106 familles concernées il y en a 56,60 % où travaillent l'homme et la femme, 41,51 % où travaille seulement l'homme, et 1,89 % où travaille seulement la femme. Dans 14,15 % des familles, il y a aussi un ou plusieurs enfants qui travaillent. Sur le même ensemble de familles, si on prend les hommes à part, on obtient le pourcentage de 98,11 % qui travaillent. Pour les femmes ce pourcentage s'élève à 58,49 %⁸.

III. La langue

Nous disposons de statistiques qui montrent les difficultés que les immigrants grecs éprouvent à s'exprimer dans une des deux langues officielles du Canada.⁹ Malgré tout, il y a une tendance assez claire parmi les Grecs à apprendre et utiliser l'anglais dans leurs communications, même ici au Québec où la grande majorité des gens sont francophones. Cela s'explique par le fait que jusqu'à ces dernières années la langue utilisée au travail était principalement l'anglais, à cause justement de la domination économique du groupe anglophone ici au Québec et surtout dans la ville de Montréal. Les immigrants grecs ayant compris cette domination des anglophones s'efforçaient de s'intégrer presque exclusivement à ce groupe. Ce n'est que depuis quelque temps que les Grecs commencent petit à petit à apprendre aussi le français, surtout après les mesures prises en faveur de la langue

française par le gouvernement du Québec. Bien sûr, cette évolution vers un équilibre des deux langues prendra du temps, puisque ce sont surtout les nouvelles générations d'immigrants grecs qui apprennent le français, avec la scolarisation obligatoire en français. Actuellement, pour la langue utilisée au travail, notre enquête nous démontre une prédominance de la langue anglaise. Les réponses à la question: "Quelle langue parlez-vous au travail?", nous donnent les résultats suivants: sur un total de 110 réponses obtenues il y a 33,64 % qui utilisent seulement l'anglais au travail. Le grec est utilisé par 16,36 % et le français par 3,64 % de répondants. Il y a encore 10 % qui utilisent l'anglais et le français ensemble; le pourcentage de ceux qui utilisent le grec et le français ensemble est de 2,73 %; les trois langues ensemble sont utilisées par 5,45 %. En plus de cela il y a 10,91 % qui utilisent une langue autre que le grec, le français ou l'anglais.

Tableau 5
Langue utilisée au travail

	N 110
Anglais	33,64 %
Grec	16,36 %
Français	3,64 %
Anglais-français	10,00 %
Grec-français	2,73 %
Grec-anglais-français	5,45 %
Autre (italien, portugais, arabe, espagnol, etc.)	10,91 %
Refus de répondre	7,27 %

Parmi les autres langues utilisées on peut noter l'italien, le portugais, l'arabe, l'espagnol, l'allemand, etc. Évidemment, ce pourcentage nous paraît excessif et on suppose que les gens qui nous ont déclaré utiliser ces langues ne les utilisent pas vraiment. Peut-être utilisent-ils quelques éléments, mots et phrases surtout quand ils communiquent avec les gens de ces groupes ethniques. Enfin, il y a 7,27 % qui ne nous ont pas donné la langue utilisée au travail. Ces résultats sont assez clairs. La domination de la langue anglaise est incontestable. Les immigrants grecs donnent la priorité à l'acquisition de l'anglais et même ceux qui sont bilingues considèrent le français comme étant d'une importance secondaire.

IV. La syndicalisation

Un fait très caractéristique de l'immigration grecque de Montréal c'est le taux de syndicalisation assez bas. Dans notre enquête, à la question: "Êtes-vous membres d'un syndicat?", une forte majorité de 68,81 % des répondants disent non. Il y a seulement 12,84 % qui disent qu'ils sont membres d'un syndicat et 18,35 % ont refusé de répondre à la question. Bien entendu, il y a plusieurs éléments pour expliquer ce phénomène. En premier lieu, les Grecs travaillent en général dans de petites entreprises, avec des effectifs limités, où le fonctionnement d'un syndicat s'avère très difficile. La pression patronale sur les travailleurs dans ce cas est constante. Les travailleurs, par peur de licenciement, s'abstiennent de former un syndicat. Un autre élément important qui joue contre la syndicalisation des immigrants grecs c'est leur ignorance des buts visés par les syndicats. Évidemment, pour beaucoup de gens les contacts avec les syndicats sont très difficiles, puisqu'ils ne connaissent suffisamment aucune des deux langues officielles du Canada. À cause de cela aussi, les immigrants se marginalisent et ne s'intègrent pas à la société canadienne. De ce fait, ils ne peuvent pas s'identifier à la classe ouvrière du pays et prendre part à sa lutte. Ils restent toujours des étrangers soucieux de gagner le maximum possible d'argent en peu de temps. Il y a aussi une autre partie des immigrants grecs qui sont très méfiants à l'égard des syndicats. Une partie de ces gens reprochent aux syndicats leur politisation exagérée, alors qu'une autre leur reproche leur manque de soutien efficace aux revendications des travailleurs.

V. L'accès aux services

Les Grecs de Montréal, quand ils restent sans travail, ne s'inscrivent pas massivement à l'assurance-chômage. Tels sont en tout cas les résultats obtenus par notre enquête. À la question "Est-ce que vous vous inscrivez à l'assurance-chômage quand vous restez sans travail?" 46,72 % des participants à l'enquête ont répondu oui, 29,51 % ont répondu non et 23,77 % ont refusé de se prononcer. Évidemment, on peut se demander pourquoi un pourcentage si élevé de gens ne réclament pas d'assurance-chômage quand ils sont sans travail. Ou encore on peut se demander si vraiment ces gens nous ont dit toute la vérité ou si, pour une raison quelconque, ils veulent nous la cacher.

À la question suivante, on a demandé aux gens comment ils trouvent du travail. Les résultats nous montrent que 42,96 % trouvent du travail seuls, 18,52 % avec l'aide d'amis et de parents, 5,18 % par l'intermédiaire du Centre de main d'oeuvre et 10,37 % par d'autres moyens. (22,96 % ont refusé de nous répondre à la question). Dans les 10,37 % qui trouvent du travail par d'autres moyens, ces moyens sont la radio, les journaux, les syndicats, etc... En effet, on voit très clairement que les Grecs se débrouillent très bien seuls pour trouver du travail et dans une moindre mesure ils demandent aussi une aide à des amis ou parents. Par contre, très peu de gens trouvent du travail par le Centre de main d'oeuvre, malgré le fait que cet organisme gouvernemental soit là pour les aider dans leurs démarches.

Les immigrants grecs ne connaissent pas très bien les lois concernant les conditions de travail. Cela a été démontré par la question suivante: "Connaissez-vous les lois concernant les conditions de travail, le salaire, etc...?" Selon les réponses obtenues, 46,97 % ne connaissent pas du tout ces lois, 5,40 % les connaissent très peu, 21,97 % ne connaissent pas du tout ces lois et enfin 25,76 % ont refusé de répondre. Évidemment, sur des sujets si importants pour tous les travailleurs, ces pourcentages ne sont pas très satisfaisants. On a à peine un peu plus de 50 % de répondants qui disent avoir une connaissance des lois régissant leurs conditions de travail et de salaire.

Il est évident que ce manque de connaissance des lois a pour conséquence une exploitation accrue de ces travailleurs. Surtout en cette période de crise économique grave dont tous les salariés subissent les conséquences avec des coupures de salaire, augmentation des heures de travail et diminution des avantages sociaux. Bien sûr pour les gens qui ne connaissent pas leurs droits, la situation doit être sûrement pire. Selon nos informations, par exemple, les travailleurs du secteur de la confection sont surexploités puisqu'ils acceptent de travailler à la maison — à la pièce — avec un salaire minime et sans aucun autre avantage ni protection sociale.

Comme on l'a vu précédemment, les immigrants grecs sont très faiblement syndiqués. De ce fait, la grande majorité d'entre eux ne sont pas en mesure de demander l'aide d'un syndicat puisqu'ils ne connaissent pas non plus quelle aide ce syndicat peut leur apporter.

Par contre, en plus des syndicats il y a d'autres organismes qui peuvent aider les travailleurs à résoudre leurs problèmes. Pour savoir si les Grecs font appel à ces organismes ou syndicats la question suivante a été posée: "Demandez-vous l'aide d'un syndicat ou d'autres organismes (si oui lesquels) sur ces sujets? (Recherche d'un travail, conditions de travail, salaire, etc.)". Comme on pouvait s'y attendre il y a seulement 24,53 % qui demandent une aide quelconque, 30,19 % qui ne demandent rien et 45,28 % qui ont refusé de nous donner une réponse. Les organismes mentionnés par les répondants sont: l'Association des Travailleurs Grecs du Québec qui totalise 50 % des demandes d'aide. Ensuite viennent d'autres syndicats et corporations professionnelles avec 23,33 % des demandes, suivis par les organismes gouvernementaux et communautaires avec 16,67 % des demandes. En dernière place, on retrouve le Comité paritaire avec 10 % des demandes d'aide.

L'Association des Travailleurs Grecs du Québec est de loin l'organisme qui arrive en tête dans les préférences des gens qui ont besoin d'assistance. Cela s'explique par le fait que les gens reçoivent toutes les informations dans leur langue et la communication est beaucoup plus facile. Il est aussi vrai que cette association offre des services très diversifiés qui

dépassent le cadre d'un syndicat, services touchant tous les domaines de la vie quotidienne. Par ailleurs elle est à peu près le seul organisme à offrir de tels services, surtout depuis que les services sociaux de la Communauté Hellénique de Montréal sont pratiquement supprimés.

Les autres syndicats et organismes ne sont pas tellement sollicités par les travailleurs grecs; même les organismes gouvernementaux dont la vocation est aussi de servir les travailleurs et régler leurs problèmes en ce qui concerne les conditions de travail, le salaire etc., ne sont pas souvent consultés. Pour beaucoup de gens, comme on l'a déjà dit, le contact avec ces organismes est très difficile à cause de la langue.

VI. Les conditions de travail

Dans une période de crise économique grave, comme c'est le cas de nos jours, il y a une tendance à faire payer les travailleurs. L'histoire nous montre clairement que dans ces périodes les conditions de travail se détériorent et les travailleurs sont victimes de toutes sortes de pressions pour arrêter leurs revendications. Surtout actuellement où le chômage bat tous les records, cette situation est utilisée pour imposer des réductions de salaires, augmenter les heures de travail, couper des avantages sociaux, et autres acquis. Les travailleurs, devant cette éventualité du chômage, et surtout quand ils ne sont pas bien organisés, cèdent et acceptent des conditions de travail inférieures, seulement pour préserver leur emploi.

Bien entendu parmi les premières victimes de cet état de fait se retrouvent les immigrants. En ce qui concerne les immigrants grecs leurs conditions de travail, selon notre enquête, ne sont pas pour tous excellentes. À la question "Quelles sont vos conditions de travail?", 44,56 % des répondants nous ont dit qu'elles sont bonnes, 33,66 % trouvent ces conditions moyennes et 12,87 % les trouvent mauvaises. Il y a aussi 8,91 % qui ont refusé de nous donner leur avis sur le sujet. Nous pouvons considérer que les gens qui trouvent bonnes leurs conditions de travail sont minoritaires. En effet, nos enquêteurs ont constaté que les gens considéraient bonnes leurs conditions de travail dès qu'ils avaient un emploi stable; ceux qui trouvaient leurs conditions de travail moyennes, ne voulaient pas les caractériser mauvaises par un sentiment de fierté, ou parce que leurs critères d'évaluation ne sont pas les mêmes que ceux des travailleurs québécois ou canadiens. On sait en effet que les travailleurs immigrants qui le plus souvent avaient des conditions de travail beaucoup plus dures dans leurs pays d'origine, ont tendance par comparaison à considérer bonnes leurs conditions dans le pays d'accueil; les mêmes conditions considérées «moyennes» par les immigrants seraient jugées mauvaises par des travailleurs originaires du pays.

Il est aussi à noter qu'un certain nombre de répondants rendent responsable la crise économique actuelle quand leurs conditions de travail ne sont pas bonnes, alors que d'autres pensent que les employeurs utilisent la crise actuelle pour imposer aux travailleurs leurs conditions et par conséquent augmenter aussi leurs profits. En effet, pour ce qui est des immigrants grecs nous pensons que le faible taux de syndicalisation, l'ignorance de lois concernant les conditions de travail, les salaires et les droits des travailleurs en général et aussi la difficulté de s'exprimer en anglais ou en français, tous ces facteurs, jouent dans le sens de l'aggravation de leur situation.

VII. Les autres activités du groupe

Nous nous sommes arrêtés aux conditions des travailleurs parce qu'ils constituent la grande majorité de la population d'origine grecque. Il est évident que l'apport du groupe s'étend aussi dans plusieurs autres domaines: il y a des universitaires d'origine grecque, des médecins d'une grande renommée, des artistes, quelques hommes d'affaires et des professionnels dans divers domaines¹⁰. Dans certains cas, cette élite grecque, intégrée à la société d'accueil reste coupée de la communauté. Il y a cependant une partie de ce groupe qui s'intéresse aux problèmes quotidiens de la communauté et apporte son soutien pour faire face à ses multiples et complexes problèmes.

Quant à la présence grecque au niveau des institutions de la province, elle est très limitée; dans certains cas elle est inexistante.

Au niveau de la fonction publique québécoise, la présence grecque est symbolique. Selon une étude réalisée en 1979, il y avait seulement 16 Grecs travaillant pour la fonction publique. Une étude de même nature en 1982 a donné pour les Grecs exactement le même nombre. Notons, pour fins de comparaison, que les Italiens sont représentés par 134 personnes, les Portugais par 27 personnes et les Haïtiens par 67 personnes.¹¹

Il faut noter qu'il s'agit en plus de postes subalternes; il n'y a par exemple aucun sous-ministre d'origine grecque, aucun président d'organisme gouvernemental, aucun haut fonctionnaire grec.

Quant à la fonction publique fédérale même si nous ne disposons pas de chiffres officiels, nous soupçonnons que la situation est encore pire; en effet les indices dont nous disposons nous confirment que la présence grecque dans la fonction publique fédérale est pratiquement inexistante.

Nous avons déjà noté une certaine présence de médecins grecs dans les hôpitaux de Montréal, quelques professeurs dans les Universités, surtout anglophones, et un nombre limité d'enseignants au primaire et au secondaire.

Quant au secteur économique, à une ou deux exceptions près, on ne peut pas parler d'implication d'une certaine envergure dans la vie économique de la province. La même situation prévaut aussi au niveau canadien.

CONCLUSION

En conclusion, nous pouvons affirmer que les conditions de travail des Grecs du Québec sont en-dessous de la moyenne; un grand nombre de Grecs sont soit sous-employés, soit sur-exploités, en particulier les femmes. La protection accordée par les lois est insuffisante, sinon inexistante dans plusieurs cas¹². Dès lors il n'est pas étonnant que le revenu moyen des Grecs soit en-dessous de la moyenne, alors qu'un nombre considérable vit pratiquement au seuil de pauvreté.

NOTES

1. Estimations des leaders de la communauté et plus particulièrement de l'Association des Travailleurs Grecs.
2. Cf. Normand Proulx, *La répartition sectorielle des travailleurs immigrants au Québec*, Études et documents no 8, Montréal, Ministère de l'Immigration, 1979.
3. Cf. U.T.I.Q. (Union des Travailleurs Immigrants du Québec), *Les conditions de travail d'un groupe de travailleurs immigrants de Montréal*, Montréal, ronéoté, 1979, p. 51. Association des Travailleurs Grecs du Québec, Mémoire présenté au Ministre du Travail du Québec, M. Pierre Marois, 1981. Danielle Dionne, *Rapport sur les travailleurs immigrants*, Conseil consultatif des Communautés culturelles et de l'Immigration, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1982.
4. Selon l'Association des Travailleurs Grecs le taux de chômage chez les Grecs se situe autour de 30 %. Notre propre enquête sur le terrain nous donne 27,27 %. Cependant sur la population active ce pourcentage est de 18,29 %, le 27,27 % étant calculé sur l'ensemble de la population qui n'est pas sur le marché du travail.
5. Voir entre autres:
 - Stéphanos Constantinides, *Les Grecs du Québec*, Montréal, Éditions O Metoikos-Le Météque, 1983.
 - Tina Ioannou, *La communauté grecque à Montréal*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.
 - Jacques Bouchard, "Les débuts de l'Imprimerie en langue grecque au Québec", *Études Helléniques*, Vol. 1, N°1, 1983.
 - Léonidas Bombas, *A Profile of the Successful Greek Immigrant Student in Montréal*, M.A. thesis, Faculty of Education, Concordia University, 1981.
 - Efosini Gavaki, *The Integration of Greeks in Canada*. San Francisco, R and E Research Associates, 1977, 116 p.
6. Ces chiffres correspondent à peu près à ceux que nous donne Statistique Canada pour 1981, données tirées du recensement de cette année.
7. Ces chiffres correspondent à peu près à ceux que nous donne Statistique Canada pour 1981, données tirées du recensement de cette année. Les Grecs sont classés avant-derniers parmi les douze groupes ethniques les plus importants, les premiers étant les Juifs et les derniers, les Chinois.

8. Sur la condition féminine, voir: Stéphanos Constantinides, *Les Grecs du Québec*, op. cit., chapitre relatif. On constate que la femme grecque gagne beaucoup moins que l'homme; 65,79 % gagnent moins de dix mille dollars par année et 34,21 %, moins de sept mille.
9. Cf. Stéphanos Constantinides, *Les Grecs du Québec*, op. cit., chapitre Langue et culture.
10. Il faudrait étudier en particulier le secteur du petit commerce — alimentation, restauration — pour savoir plus sur la situation professionnelle des Grecs; les propriétaires des restaurants d'origine grecque tentent dernièrement de s'organiser en association; le comité provisoire qui s'occupe de la mise sur pied de cette association avance le nombre de 8 000 propriétaires de restaurants d'origine grecque à travers le Québec. Ce chiffre nous semble exagéré; la population d'origine grecque au Québec, selon le recensement de 1981 est de 49 420 et les estimations des porte-parole de la communauté avancent 70 à 80 mille personnes. Dès lors, s'il y a 8 000 propriétaires de restaurants d'origine grecque, cela signifierait que plus de la moitié de la population active grecque est dans ce secteur; or, même si il y a une prolifération de restaurants grecs, les statistiques dont nous disposons, aussi bien que notre enquête sur le terrain, ne le confirment pas. Certes, on pourrait nous objecter que le personnel de ces restaurants n'est pas obligatoirement d'origine grecque; mais, malgré tout, une grande partie de celui-ci est normalement d'origine grecque selon ce que nous observons en général chez les Grecs, où la tendance est d'employer des gens de la même origine, soit à cause de la langue, soit pour des raisons d'ordre culturel. Sans compter qu'un grand nombre de ces restaurants constituent de petites entreprises familiales. Cf. Thalia Constantinides, *Le commerce d'alimentation chez les Grecs du Québec*, travail en cours, Montréal, McGill University.
11. Gouvernement du Québec, Développement culturel, Conseil Exécutif, *Les Communautés culturelles et la fonction publique Québécoise*, notes et documents 16, Conseil de la langue française, 1982, (étude réalisée en 79 et publiée en 1982).
Gouvernement du Québec, Ministère de la Fonction publique, *Les communautés culturelles et la fonction publique du Québec*. 1983.
12. Cf. Danielle Dionne, op. cit.